

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
ANNEE 2024 - 2025
ÉCOLE DES MOITIERS D'ALLONNE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
ANNEE 2024 - 2025
ÉCOLE DES MOITIERS D'ALLONNE

FONCTIONNEMENT :

Le matin : Les enfants sont pris en charge par les animateurs dès leur arrivée à l'école à partir de **7H20** et confiés à leur instituteur/trice à partir de 8H20.

Le soir : Les enfants sont confiés aux animateurs à 16h30 et les parents pourront venir les chercher dans la salle périscolaire jusqu'à **18h30**.

LES TARIFS : ATTENTION : NOUVEAUX TARIFS AU 01/09/2024

ALLOCATAIRES CAF	Matin		Soir			Tout créneau horaire entamé est dû
	7h20-7h50	7h50-8h20	16h30-17h30	17h30-18h00	18h00-18h30	
Quotient Familial Inférieur ou égal à 620€	1.15€	1.15€	2.30€	1.15€	1.15€	
Quotient Familial Supérieur ou égal à 621€	1.25€	1.25€	2.50€	1.25€	1.25€	

ALLOCATAIRES MSA	Matin		Soir			Tout créneau horaire entamé est dû
	7h20-7h50	7h50-8h20	16h30-17h30	17h30-18h00	18h00-18h30	
Quotient Familial Inférieur ou égal à 900€	1.15€	1.15€	2.30€	1.15€	1.15€	
Quotient Familial Supérieur ou égal à 901€	1.25€	1.25€	2.50€	1.25€	1.25€	

Une adhésion annuelle (de septembre à août) à la Ligue de l'Enseignement de Normandie, de 5€ par enfant et permettant l'accès à l'ensemble des structures péri et extra scolaires gérées par l'association.

INSCRIPTIONS :

L'inscription peut être régulière et annuelle ou occasionnelle.

Si vous êtes intéressé par cet accueil merci de compléter le document ci-joint et de nous le retourner le plus rapidement possible soit :

- Aux animateurs présents aux horaires d'ouverture
- Par mail : acmbarneville@laligenormandie.org
- Par courrier : accueil de loisirs / 3 rue de la Gaïeté / 50270 Barneville-Carteret

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE : 06.83.88.07.95
DIRECTRICE : MAUD LANGREZ

INFORMATION

Vous avez également la possibilité d'inscrire vos enfants au centre de loisirs les mercredis, à la journée ou demi-journée, avec ou sans repas, ainsi que pendant les vacances scolaires (excepté celles de fin d'année)

Nom et Prénom de l'enfant :

Né(e) le :

Classe fréquentée à la rentrée 2024 - 2025 :

Nom et Prénom du Représentant Légal :

N° de Téléphone :/...../...../...../.....

Adresse Mail :

CRENEAUX HORAIRES SOUHAITES
(Mettre une croix dans la case)

	MATIN	Toutes les semaines	Selon Planning	SOIR	Toutes les semaines	Selon Planning
Lundi						
Mardi						
Jeudi						
Vendredi						

Les inscriptions selon planning et/ou occasionnelles sont à communiquer le plus rapidement possible afin que nous soyons en capacité d'accueillir votre enfant.

A partir de quelle date votre enfant fréquentera-t-il l'accueil périscolaire ?

.....

MERCREDI	MATIN (8h00 – 12h00)	REPAS 12h00-13h30	APRES-MIDI 13h30 -18h30
Tous les mercredis			
Selon Planning / Occasionnel			

Les inscriptions sur planning sont à communiquer au plus tard le **lundi avant 12h00**.

A partir de quelle date votre enfant fréquentera-t-il le centre de loisirs le mercredi ?

.....